

A-H COIFF

Société part Action Simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège Social : 81 rue Victor HUGO - 62590 OIGNIES

RCS LILLE METROPOLE : En cours de constitution

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 17/05/2024

Procès-verbal des délibérations

L'An deux mille vingt-quatre et le dix-sept mai à 15 heures, les associés de la société A-H COIFF Société par Action Simplifiée au capital de 1000€ se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Les associés présents ou représentés sont :

- **Monsieur MAHJOUB Abdessamad,**

Née le 20/01/1983 à Akim (Maroc), de nationalité Marocaine,
Demeurant au 66 Rue Gambetta 62950 Noyelles-Godault.

titulaire de 50 actions ci50 Actions

- **Monsieur BOUALLOUCH Abdelhakim,**

Né le 14/04/2004 à Seclin de nationalité Française,
Demeurant au 66 Rue Gambetta 62950 Noyelles-Godault.

titulaire de 50 actions ci50 Actions

Total des actions représentant le capital social

100 Actions

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la SAS A-H COIFF pour désigner d'un commun accord le premier président de la société et son directeur général, conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts de ladite société.


MA


MA

À cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination du président

Les soussignés nomment en qualité de président de la société :
Monsieur Abdessmad MAHJOUB, demeurant au 266 Rue Gambetta 62950 Noyelles-Godault pour une durée indéterminée,

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre 13 des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

*Fait à Tourcoing,
Le 17/05/2024*

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Paraphes	Qualités des signataires	Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »
	Monsieur MAHJOUB Abdessamad Président, Associé	Lu et approuvé  MAHJOUB Abdessamad (May 24, 2024 14:19 GMT+2)
	Monsieur BOUALLOUCH Abdelhakim Associé	Lu et approuvé  BOUALLOUCH Abdelhakim (May 24, 2024 15:11 GMT+2)